

La Roche-sur-Yon, le mercredi 19 novembre 2025

Direction des Affaires juridiques
et des Assemblées
Hôtel de Ville et Agglomération
Place du Théâtre
BP 829
85021 La Roche-sur-Yon
Tel : 02 51 47 47 47

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 13 NOVEMBRE 2025

LISTE DES DELIBERATIONS

1 TARIFS 2026 - REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Rapporteur : Madame Anne Aubin-Sicard

Il est demandé au Conseil communautaire de fixer les tarifs 2026 des redevances d'assainissement collectif.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 44 VOIX POUR

2 ANIMATION DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU BASSIN DU LAY - CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE - ANNEE 2025

Rapporteur : Madame Anne Aubin-Sicard

Le SAGE est animé par la Commission Locale de l'Eau. Or, le fonctionnement de la CLE ne peut être assuré par elle-même, puisque la loi n'a pas donné à cet organisme la qualité de maître de l'ouvrage. Le Syndicat Mixte du Bassin du Lay a accepté dans ses délibérations des 9 avril 1998 et 31 juillet 1998 d'être la structure porteuse du fonctionnement de la CLE au travers d'un budget annexe. Dans ce cadre, comme tous les ans et après délibération du conseil syndical du 4 avril 2025, le syndicat mixte demande une participation financière des collectivités de l'ensemble du périmètre du Sage du Lay (soit les 11 communes). Le budget de fonctionnement de la CLE est financé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région, le Département et les communes ou intercommunalités concernées. La contribution totale des collectivités incluses dans le périmètre du SAGE est calculée sur la base des critères définis

que sont le potentiel fiscal global (33% sur bases fiscales 2014), la population (33% sur la population légale en 2014) et la surface de la commune incluse dans le SAGE (33%). Le Syndicat Mixte du Bassin du Lay sollicite la participation financière de la Communauté d'agglomération, soit pour l'année 2025 la somme de 5 678,89 €. Cette somme est identique à celle de 2021, 2022, 2023 et 2024. Il est proposé au Conseil d'approuver les termes de la convention à intervenir.

QUESTION ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 38 VOIX POUR

6 VOIX CONTRE : Madame Marie-Claude Moreau, Monsieur Guy Batiot, Madame Martine Chantecaille, Monsieur Stéphane Ibarra, Madame Florence Lemaire, Monsieur Nicolas Hélyary.

3 COMPLEMENTAIRE SANTE - AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITE

Rapporteur : Monsieur Jacky Godard

Il est proposé au Conseil communautaire de revaloriser le montant de la participation de la collectivité au financement des complémentaires santé souscrites par certains agents de la collectivité afin de se conformer à l'évolution récente de la réglementation applicable au 1^{er} janvier 2026.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 44 VOIX POUR

4 CHANGEMENT DEFINITIF DU LIEU DE TENUE DU BUREAU ET DU CONSEIL COMMUNAUTAIRES

Rapporteur : Monsieur Luc Bouard

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver la modification du lieu de la salle du Bureau et du Conseil Communautaires à compter du 20 janvier 2026.

QUESTION ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 38 VOIX POUR

6 voix CONTRE : Madame Marie-Claude Moreau, Monsieur Guy Batiot, Madame Martine Chantecaille, Monsieur Stéphane Ibarra, Madame Florence Lemaire, Monsieur Nicolas Hélyary.

5 CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES - RAPPORT THEMATIQUE REGIONAL DE SYNTHESE RELATIF A LA SOBRIETE FONCIERE EN REGION PAYS DE LA LOIRE

Rapporteur : Monsieur Thierry Ganachaud

La Chambre Régionale des Comptes a engagé une étude à l'échelle régionale sur l'état des consommations foncières à mi-parcours du délai de 10 ans accordé aux collectivités territoriales pour atteindre le premier seuil de - 50 %. Dans le cadre de cette étude, La Roche-sur-Yon Agglomération a été entendue. Outre les remarques globales concernant la consommation foncière qui reste intense sur la région des Pays de la Loire et le département de la Vendée, la Chambre a pris acte de la révision du PLU de la ville de La Roche-sur-Yon et de l'objectif de consommation foncière (- 20 %) et encourage à traiter cette question dans le cadre du futur PLUi. Il est proposé au Conseil communautaire, après en avoir débattu, de prendre acte du rapport thématique régional de synthèse relatif à la sobriété foncière en région Pays de la Loire.

PREND ACTE

6 ATTRIBUTION DU FONDS DE CONCOURS EN FAVEUR DES MODES DE DEPLACEMENTS DOUX - COMMUNE LE TABLIER - SECURISATION DE 4 CHEMINEMENTS

Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah

La commune du Tablier souhaite aménager 4 cheminements doux sécurisés raccordant le centre bourg vers les résidences d'habitation sur un linéaire total de 524m. Le montant total de cette opération s'élève à 59 272€ HT, il est proposé au Conseil communautaire d'accompagner ce projet par l'attribution du fonds de concours en faveur des modes de déplacements doux d'un montant de 29 636 € HT.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 44 VOIX POUR

7 ATTRIBUTION DE FONDS DE CONCOURS EN FAVEUR DES MODES DE DEPLACEMENTS DOUX - COMMUNE D'AUBIGNY-LES CLOUZEUX - SECURISATION LIAISON CYCLABLE

Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah

Dans le cadre de la création d'aménagement doux sécurisés raccordant les bourgs d'Aubigny et Les Clouzeaux, une liaison cyclable va être aménagée. Cette dernière se réalisera par tranche, la présente opération correspond à la tranche 6 : continuité La Grandinière sur 800m de linéaire. Le montant total de cette opération s'élève à 73 597,77€ HT, il est proposé au Conseil communautaire d'accompagner ce projet par l'attribution du fonds de concours en faveur des modes de déplacements doux d'un montant de 27 173 € HT.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 44 VOIX POUR

8 ATTRIBUTION DE FONDS DE CONCOURS EN FAVEUR DES MODES DE DEPLACEMENTS DOUX - COMMUNE DE LA ROCHE-SUR-YON - SECURISATION RUE GEORGES POMPIDOU

Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah

La commune de La Roche-sur-Yon prévoit la réalisation de résines ocre sur les bandes cyclables de la rue Georges Pompidou (600m) afin d'améliorer la sécurisation et la visibilité des aménagements cyclables existants. Le montant total de cette opération s'élève à 43 812,85 € HT, il est proposé au Conseil communautaire d'accompagner ce projet par l'attribution du fonds de concours en faveur des modes de déplacements doux d'un montant de 21 906 € HT.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 44 VOIX POUR

9 ATTRIBUTION DE FONDS DE CONCOURS EN FAVEUR DES MODES DE DEPLACEMENTS DOUX - COMMUNE DE LA FERRIERE - ZAC DU PLESSIS

Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah

La commune de La Ferrière va créer un cheminement doux dans la ZAC du Plessis d'un linéaire total de 310 m accompagné d'une passerelle de 8m linéaire. Ce nouvel aménagement permettra d'accéder au lotissement commercial et à ses services. Le montant total de cette opération s'élève à 80 403,60 € HT, il est proposé au Conseil communautaire d'accompagner ce projet par l'attribution du fonds de concours en faveur des modes de déplacements doux d'un montant de 36 065,36 € HT.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 44 VOIX POUR

10 CONTRAT DE CONCESSION POUR L'EXPLOITATION DE LA RECYCLERIE COEUR VENDEE - AVENANT N° 2

Rapporteur : Madame Alexandra Gaboriau

La présente délibération a pour objet d'autoriser la signature d'un avenant n°2, permettant d'étendre les horaires d'ouverture de réception des dépôts direct au sein de la recyclerie cœur de Vendée. Cette modification permet une mise en cohérence avec les horaires de la boutique et améliore la satisfaction des clients.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 44 VOIX POUR

11 FONDS DE CONCOURS COMMUNE DE MOUILLERON-LE-CAPTIF : TRAVAUX DE RENOVATION D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE DU SECTEUR DE LA CROIX

Rapporteur : Monsieur Manuel Guibert

Le Pacte Fiscal et Financier 2021/2026 prévoit parmi ses dispositions le versement de fonds de concours aux communes membres. Il est proposé au Conseil d'attribuer à la commune de Mouilleron-le-Captif un fonds de concours d'un montant de 103 044 €, au titre des enveloppes de base et additionnelle, pour les travaux de rénovation d'aménagement de la voirie du secteur de la Croix (31 812 € enveloppe de base et 71 232 € enveloppe additionnelle).

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 44 VOIX POUR

12 FONDS DE CONCOURS COMMUNE DE DOMPIERRE-SUR-YON - AMENAGEMENT DANS LE VILLAGE DE LA GARLIERE

Rapporteur : Monsieur Manuel Guibert

Le Pacte Fiscal et Financier 2021/2026 prévoit parmi ses dispositions le versement de fonds de concours aux communes membres. Il est proposé au Conseil communautaire d'attribuer à la commune de Dompierre-sur-Yon un fonds de concours de 35 627,06 € au titre de son enveloppe de base pour l'aménagement d'une liaison douce dans le village de la Garlière.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 44 VOIX POUR

13 CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES - PRESTATIONS LIEES AUX TRAVAUX - LEVES TOPOGRAPHIQUES, ESSAIS GEOTHECHNIQUES, GEODETECTION DES RESEAUX

Rapporteur : Monsieur Manuel Guibert

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver les termes d'une convention de groupement de commandes entre la Ville de la Roche-sur-Yon, La Roche-sur-Yon Agglomération, le CIAS de La Roche-sur-Yon Agglomération et 11 communes de l'Agglomération pour des prestations liées aux travaux (études géotechniques, levés topo...). La Roche-sur-Yon Agglomération est désignée coordonnateur de ce groupement et sera chargée, à ce titre, de signer les marchés au nom et pour le compte du groupement.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 44 VOIX POUR

14 MAINTENANCE ET EXPLOITATION TECHNIQUE DE TYPE PRESTATION ET FORFAIT AVEC INTERESSEMENT (PFI) POUR LES SITES DES DEUX CENTRES AQUATIQUES - ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

Rapporteur : Monsieur Manuel Guibert

Il est proposé au Conseil communautaire d'attribuer un marché de maintenance technique de type prestation et forfait avec intéressement pour les 2 sites aquatiques de La Roche-sur-Yon Agglomération.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 38 VOIX POUR

6 Abstention(s) : Madame Marie-Claude Moreau, Monsieur Guy Batiot, Madame Martine Chantecaille, Monsieur Stéphane Ibarra, Madame Florence Lemaire, Monsieur Nicolas Hélyary.

15 MARCHÉS PUBLICS - AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN AVENANT

Rapporteur : Monsieur Manuel Guibert

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser la signature d'un avenant au contrat suivant :

- Marché G22008 - Services d'assistance et de conseils juridiques - Lot 02 : commande publique et montages contractuels complexes : Avenant n°1.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 44 VOIX POUR

16 INSERTION - AUTORISATION D'INTERVENTION SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES MEMBRES

Rapporteur : Monsieur Jacky Godard

L'Agglomération de La Roche-Sur-Yon achète des heures d'insertion à des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) pour favoriser le retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées. La Roche-Sur-Yon Agglomération souhaite développer cet achat responsable en intervenant sur le patrimoine des communes jusqu'à la fin du marché (mars 2026).

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 43 VOIX POUR

1 ne prend pas part au vote : Madame Françoise Raynaud.

**17 MARCHE DE GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE, ANIMATION DU PROJET SOCIAL ET EDUCATIF, MISSION D'ASSISTANCE A LA REALISATION D'OPERATIONS DE SEDENTARISATION ET DE SECURISATION DES SITUATIONS :
AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ**

Rapporteur : Monsieur François Gilet

Le marché de gestion des aires d'accueil des gens du voyage n'ayant pas été reconduit, en raison des défaillances multiples du prestataire retenu en 2023, il est proposé au Conseil communautaire d'autoriser la signature du nouveau marché dont la consultation a été lancée le 09 septembre dernier.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 44 VOIX POUR

LE PRESIDENT INFORME LES ELUS COMMUNAUTAIRES SUR LES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.